

PROVINCE DE QUÉBEC

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC DES MASKOUTAINS, SITUÉ AU 3271, BOULEVARD LAFRAMBOISE, BUREAU 200, À SAINT-HYACINTHE, LE MERCREDI 28 AOÛT 2024, À 20 H 04.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Bruno Lavallée, Acton Vale  
Laurence Frenette, Béthanie  
Stéphane Beauchemin, Canton de Roxton  
Daniel Roy, Roxton Falls  
Kaven Delarosbil, Saint-Nazaire-d'Acton  
Éric Laliberté, Saint-Théodore-d'Acton  
Simon Dufault, Sainte-Christine  
Robert Leclerc, Upton  
Louise Arpin, La Présentation  
Alain Jobin, Saint-Barnabé-Sud  
Léonard Gaudette, Saint-Bernard-de-Michaudville  
Jean-François Morin, Saint-Dominique  
Simon Valcourt, Saint-Hugues  
Annie Pelletier, Saint-Hyacinthe  
Pierre Thériault, Saint-Hyacinthe  
Francis Grégoire, Saint-Jude  
Jean-François Chagnon, Saint-Liboire  
Jean-Pierre Arpin, Saint-Louis  
Marguerite Desrosiers, Saint-Marcel-de-Richelieu  
Geneviève Hébert, Saint-Pie  
Réjean Cossette, Saint-Simon  
Sophie Côté, Saint-Valérien-de-Milton  
Martin Doucet, Sainte-Hélène-de-Bagot  
Diane Beauregard, Sainte-Madeleine  
Daniel Choquette, Sainte-Marie-Madeleine

En l'absence du délégué de la municipalité de Saint-Damase.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS MONSIEUR ET MADAME :

Réjean Pion, directeur général  
Carole Gaulin, secrétaire-trésorière

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Alain Jobin, délégué de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et président de la Régie.

---

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Président, Alain Jobin, constate que les délégués de toutes les municipalités membres ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint.

---

### **24-056 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Bruno Lavallée,  
Appuyé par Monsieur Kaven Delarosbil,  
Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'ordre du jour tel que rédigé.

---

### **24-057 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2024**

Il est proposé par Monsieur Robert Leclerc,  
Appuyé par Monsieur Pierre Thériault,  
Et résolu à l'unanimité

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2024 soit approuvé et signé tel que rédigé.

---

## **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question.

---

## **PÉRIODE D'INFORMATION À L'INTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Une période d'information générale est tenue à l'intention des membres du conseil d'administration.

---

## **TABLEAU DES DÉPENSES AUTORISÉES — DÉPÔT**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 68 de la Régie, la secrétaire-trésorière dépose la liste des dépenses autorisées par le directeur général depuis la dernière séance du conseil d'administration.

---

**24-058 ACCEPTATION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Morin,  
Appuyé par Monsieur Bruno Lavallée,  
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes inscrits sur la liste des comptes, préparée en date du 22 août 2024 et déposée en date de ce jour, soient payés et que ceux déjà payés soient ratifiés.

---

**ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES AU  
31 JUILLET 2024**

Un état comparatif des revenus et dépenses, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2024, est déposé à la table du conseil d'administration.

Le directeur général résume ce document pour le bénéfice des membres du conseil d'administration.

---

**24-059 COLLECTES AUTOMNALES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES  
DANGEREUX 2024 — CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX  
ORGANISMES BÉNÉVOLES**

**CONSIDÉRANT** que la Régie prévoit tenir deux journées de collecte de résidus domestiques dangereux, les 7 et 14 septembre prochains;

**CONSIDÉRANT** que la Régie sollicite les services d'organismes bénévoles pour accueillir les citoyens et transmettre les informations pertinentes lors de ces collectes;

**CONSIDÉRANT** que la Régie désire retenir les services du Groupe scout Les Mascoutains de Saint-Hyacinthe pour la journée du 7 septembre 2024 à Saint-Hyacinthe et du 8<sup>e</sup> Groupe Scout d'Acton Vale pour la journée du 14 septembre 2024 à Saint-Jude et Acton Vale;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du comité exécutif, en date du 7 août 2024;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Monsieur Francis Grégoire,  
Appuyé par Monsieur Léonard Gaudette,  
Et résolu à l'unanimité

De recourir aux services du Groupe scout les Mascoutains de Saint-Hyacinthe en tant que bénévoles à la collecte de résidus domestiques dangereux du 7 septembre 2024 et de verser une somme de 450,00 \$ à l'organisme pour sa présence à cette activité.

De recourir aux services du 8<sup>e</sup> Groupe Scout d'Acton Vale comme bénévoles lors des collectes de résidus domestiques dangereux de Saint-Jude et Acton Vale et de verser une somme de 450,00 \$ à l'organisme pour sa présence à cette activité.

Les membres du conseil d'administration demandent qu'il y ait, en sus d'un responsable, le nombre suivant de bénévoles à chacun des sites, en tout temps :

- Saint-Hyacinthe : 6 personnes en fonction sur le site durant toute la  
7 septembre journée — 8 h à 16 h 30
- Saint-Jude : 2 personnes en fonction sur le site durant l'avant-midi —  
14 septembre 7 h 15 à 11 h
- Acton Vale : 2 personnes en fonction sur le site durant l'avant-midi  
14 septembre afin d'assurer la surveillance des arrivages — 9 h à 13 h  
4 personnes en fonction sur le site durant l'après-midi —  
12 h 30 à 16 h 30

---

**24-060**

**FQM ASSURANCES — ASSURANCES GÉNÉRALES —  
RENOUVELLEMENT 2024-2025**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 23-064, adoptée le 24 juin 2023, par laquelle la Régie a autorisé le renouvellement de la police d'assurance numéro MMQP-03-R12220 avec la Mutuelle des municipalités du Québec, laquelle vient à échéance le 25 août 2024;

**CONSIDÉRANT** l'offre de renouvellement reçue du Fonds d'assurance des municipalités du Québec, en date du 2 juillet 2024, pour la période du 25 août 2024 au 25 août 2025;

**CONSIDÉRANT** que la prime totale passe de 26 192,00 \$ à 29 373,00 \$, avant taxes, soit une hausse de 3 181,00 \$, due notamment à une nouvelle couverture à l'item « Erreur et omission »;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du comité exécutif en date du 7 août 2024;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Monsieur Éric Laliberté,  
Appuyé par Madame Diane Beauregard,  
Et résolu à l'unanimité

De renouveler, pour la période du 25 août 2024 au 25 août 2025, la police d'assurance (MMQP-03-R12220) avec le Fonds d'assurance des municipalités du Québec.

D'autoriser, à cette fin, le paiement d'une prime de 29 373,00 \$, avant taxes, à FQM Assurances inc.

De transmettre, pour information, une copie de la présente résolution au courtier Chapdelaine assurances et services financiers inc.

---

**24-061 RÉSEAU INTERNET QUÉBEC INC. — NOM DE DOMAINE  
« regiedesdechets.qc.ca » — RENOUELEMENT**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 14-099, adoptée le 24 septembre 2014, par laquelle la Régie a renouvelé, pour une période de dix ans, l'enregistrement du nom de domaine regiedesdechets.qc.ca auprès de l'entreprise Réseau Internet Québec inc.;

**CONSIDÉRANT** que cet abonnement vient à échéance en octobre 2024;

**CONSIDÉRANT** la grille tarifaire applicable à ce renouvellement;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du comité exécutif en date du 7 août 2024;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Monsieur Réjean Cossette,  
Appuyé par Madame Louise Arpin,  
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la somme de 132,95 \$, taxes en sus, pour procéder au renouvellement, pour une période de cinq ans, de l'enregistrement du nom de domaine regiedesdechets.qc.ca auprès de l'entreprise Réseau Internet Québec inc.

D'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder au paiement de cette somme par carte de crédit et de lui rembourser, sur présentation d'une preuve de paiement, le montant relatif à ce renouvellement.

---

**24-062 LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2024 —  
PROCLAMATION**

**CONSIDÉRANT** que l'édition 2024 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets", se déroulera du 21 au 27 octobre sous le thème « Partager, Réutiliser, Réparer »;

**CONSIDÉRANT** que la Régie juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

**CONSIDÉRANT** qu'il est primordial de poursuivre nos efforts de sensibilisation et d'information auprès de la population relativement à l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du comité exécutif en date du 7 août 2024;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Madame Marguerite Desrosiers,  
Appuyé par Madame Annie Pelletier,  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil d'administration de la Régie proclame la semaine du 21 au 27 octobre 2024 "La Semaine québécoise de réduction des déchets".

D'inviter chaque municipalité membre de la Régie, ainsi que les MRC d'Acton et des Maskoutains, ces dernières étant responsables du plan de gestion des matières résiduelles sur leur territoire respectif, à proclamer également "La Semaine québécoise de réduction des déchets" en adoptant une résolution en ce sens.

D'inviter également tous les citoyens des municipalités membres à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste supplémentaire afin de réduire davantage la quantité de déchets qu'ils produisent quotidiennement.

---

**24-063**

**SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2024 —  
ACHAT D'ESPACE PUBLICITAIRE**

**CONSIDÉRANT** que, par la résolution numéro 24-062 en date du 28 août 2024, la Régie a proclamé la semaine du 21 au 27 octobre 2024 « La Semaine québécoise de réduction des déchets »;

**CONSIDÉRANT** que, dans le cadre de cet événement, les médias locaux (Le Courrier ou Le Clairon de Saint-Hyacinthe, selon le cas) publient à chaque année une page soulignant cet événement;

**CONSIDÉRANT** que la Régie réserve, depuis 2013, un espace publicitaire à cette fin;

**CONSIDÉRANT** qu'une telle initiative rencontre les objectifs fixés au Plan conjoint de gestion des matières résiduelles révisé en ce qui a trait aux mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation qui y sont inscrites ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du comité exécutif en date du 7 août 2024;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Madame Diane Beauregard,  
Appuyé par Monsieur Léonard Gaudette,  
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'espace publicitaire dans Le Courrier ou Le Clairon de Saint-Hyacinthe, selon le cas, afin de diffuser un message d'information faisant la promotion d'une saine gestion des matières résiduelles, dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, du 21 au 27 octobre 2024.

D'autoriser, à cette fin, le paiement d'une somme de 285,00 \$, avant taxes.

---

**QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question.

---

**DOCUMENTS DÉPOSÉS**

- A) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 7 août 2024
  - B) Contrats régionalisés — Remboursement de TPS et de TVQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2024
  - C) Contrats régionalisés — Remboursement de TPS et de TVQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2024
  - D) Traitement des matières recyclables — Partage des profits et des pertes — mai 2024
  - E) Traitement des matières recyclables — Partage des profits et des pertes — juin 2024
  - F) RECYC-QUÉBEC — Tableaux du prix moyen par catégorie de matières — 2022 à 2024
  - G) RIAM — Traitement des matières recyclables — Partage des profits et des pertes — Évolution mensuelle
  - H) RIAM — Lettre du 27 juin 2024 — Collecte des matières résiduelles — État de la situation
-

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question.

---

### **24-064 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Beauchemin,  
Appuyé par Monsieur Simon Valcourt,  
Et unanimement résolu

De lever la séance à 20 h 36.

---

Alain Jobin, président

---

Carole Gaulin, secrétaire-trésorière